

PROCES- VERBAL CONSEIL D'ECOLE.
Année scolaire 2025- 2026.

INFORMATIONS ECOLE.

Nom de l'école : EMPU LA Ferme de Monsieur

Adresse : Allée Robert de Dreux

Téléphone : 01 45 98 98 42

Courriel : ce.0941894yac-creteil.fr

Collège de secteur : Collège Simone Veil

INFORMATIONS CONSEIL D'ECOLE.

Conseil d'école du 16 juin 2026 de 18 h 00 à 20 h 00

PARTICIPANTS CONSEIL ÉCOLE.

Membres de droit présents.	Membres de droit absents.	Personne(s) invitée(s).
<p>Éducation nationale : Mme Emmanuelle Soares classe 1 Mme Stéphanie Darchis classe 2 Mme Sabine Coste classe 3 Mme Karine Reautey classe 4 Mme Angeline Naud classe 5 Mme Liliane Andlauer classe 6 et direction d'école Mme Elodie Claude classe 7</p> <p>Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme Lay Mme Lecca Mme Zongo Mme Laure Andriamahery Mr Mazabrard</p> <p>Représentants de la mairie : Mme De Bary, élue en charge de l'enfance Mme Cordoeiro ; responsable service enfance jeunesse</p>		<p>Mme Darche, directrice accueil périscolaire de l'école maternelle Mme Dusi, psychologue scolaire</p> <p>Absence excusée : Mme Danielle Abati, IEN de la circonscription de Marolles en Brie</p>

PROCES-VERBAL CONSEIL ECOLE.

1 - Rentrée 2026

A- Effectifs :

La dernière mise à jour des chiffres a été faite ce matin : 157 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2026. Soit 5 de moins que l'année dernière à la même date.

Les effectifs pour la rentrée se répartissent ainsi :

43 enfants en petite section

53 enfants en moyenne section

61 enfants en grande section

Nous avons une fermeture de classe ferme, donc l'année prochaine, il y aura 6 classes.

157 élèves répartis sur 6 classes, cela représente une moyenne d'environ 26 élèves par classe. Les 3 dernières années nous avons en moyenne, à la rentrée 23 élèves par classe.

Il a été constaté depuis plusieurs années qu'un certain nombre d'inscriptions se faisait pendant les congés d'été. Les chiffres actuels ne tiennent pas compte de ces inscriptions.

Structure pédagogique proposée pour la rentrée 2026

	PS	MS	GS	
PS	27			27
PS/MS	8	19		27
PS/GS	8		18	26
MS/GS		11	15	26
MS/GS		12	14	26
GMS/GS		11	14	25
Totaux	43	53	61	157

B- Les personnels de l'éducation nationale :

Pour la rentrée prochaine, l'équipe enseignante restera, en majorité, la même. Mais Mme Réauty et Mme Claude qui ont obtenu leur mutation, ne seront plus là.

Nous attendons une nouvelle enseignante pour la rentrée prochaine. Cette enseignante sera affectée à titre provisoire.

C- Personnel municipal :

Concernant les Atsem, Mme Villar part à la retraite au 1^{er} Novembre. La mairie recrutera une nouvelle Atsem. Chaque classe devrait donc avoir une Atsem à temps plein l'année prochaine.

D- AESH :

L'école bénéficiait cette année d'une AESH : Mme Angelique Dumont, qui restera l'année prochaine selon son choix. Elle accompagnera une élève notifiée, en attente d'AESH depuis 2 ans.

Nous avons une autre élève notifiée qui pour l'instant n'a pas d'AESH. De ce fait, il manque d'ores et déjà une AESH. La demande a été faite auprès des services concernés mais il est fort probable qu'il n'y ait personne.

Nous attendons également le retour de la MDPH pour 2 autres demandes de notification.

E- Modalités de rentrée scolaire

Les listes des classes seront affichées dans l'enceinte de l'école le jour de la prérentrée, soit le lundi 31 août 2026.

La date de la rentrée scolaire est fixée au mardi 1er septembre 2026.

Tous les élèves de moyenne et grande section sont attendus aux horaires habituels de l'école donc à partir de 8h15 le mardi matin.

Les parents des Moyens et des Grands pourront accompagner les enfants et pourront rester un petit moment avec les enfants dans les classes.

Concernant la rentrée des Petites Sections : comme chaque année, une rentrée échelonnée sera organisée afin de permettre un accueil plus calme et serein.

Les petits seront accueillis par groupe de 6-7 enfants avec leurs parents, selon des horaires qui leur seront communiqués par affichage ou par mail le lundi 31 août 2026.

Les parents pourront rester une quinzaine de minutes avec les enfants dans la classe pour un petit temps d'adaptation.

Jusqu'au vendredi 11 septembre 2026, tous les parents pourront accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes le matin.

A partir du lundi 14 septembre, tous les matins, les enfants de MS et GS regagneront seuls les classes comme les années précédentes.

Seuls les parents des PS pourront accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes et ce jusqu'à ce que l'équipe enseignante juge les élèves capables de le faire seuls (Probablement après les vacances de Noël, afin de faciliter l'épanouissement de l'élève tant sur le plan de la sécurité affective que sur le plan de la sécurité physique).

Selon la situation et le besoin des enfants cette organisation pourra être prolongée.

A partir de 16h20 et jusqu'à 16h25, chaque jour, tous les parents pourront récupérer les enfants à la porte extérieure de chaque classe. Cette modalité permet de maintenir un contact quotidien et individualisé avec les familles tout au long de l'année.

Rappel des horaires de l'école :

Matin : accueil de 8h15-8h25. Ce qui permet aux parents d'aller déposer ensuite en élémentaire les plus grands à 8h30.

Soir : reprise des élèves de 16h20 à 16h25. Ce qui permet aux parents d'aller ensuite en élémentaire récupérer les plus grands à 16h30.

Accueil des futures Petites Sections :

Un courrier a été envoyé aux familles au mois de mai 2026. Comme chaque année, il comprenait : un petit livret d'informations sur l'école maternelle, un questionnaire sur les habitudes de l'enfant, et une invitation à une visite de l'école suivie d'une réunion.

L'accueil des futurs élèves de PS a eu lieu le lundi 8 juin 2026.

Les familles ont été accueillies pour une visite guidée de l'école et un temps de réunion et de questions/réponses concernant les modalités de la rentrée.

A l'initiative de Mme De Bary, une liaison avec la crèche de Mandres et les assistantes maternelles a été réalisée le lundi 8 juin 2026 au matin. Les futurs élèves de PS ont pu faire des activités dans les classes pendant une demi-heure et les enseignantes ont pu échanger avec le personnel de la crèche et les Assistantes Maternelles.

Nous renouvelerons l'expérience l'année prochaine car ce temps a été apprécié de tous.

Les réunions de rentrée avec les enseignants de chaque classe auront lieu dans les semaines du 14 et du 21 septembre 2026.

2 - Vie scolaire

A- Santé :

Les visites médicales des GS réalisées par Mme Roussel, infirmière scolaire n'ont pas eu lieu cette année.

En revanche, tous les élèves de MS ont pu bénéficier d'une visite médicale de dépistage par les infirmières de la PMI.

B- Liaison GS – CP :

Les enfants de GS se sont rendus à l'école élémentaire le 11 et le 18 mai 2026 selon la classe, pour un temps partagé en classe avec les élèves et les maîtresses de CP puis une découverte de l'école élémentaire.

Une deuxième rencontre a eu lieu le mardi 9 juin 2026 : les élèves de GS ont assisté à la répétition du spectacle de fin d'année des CP.

Madame le Maire et le Conseil Municipal auront le plaisir de remettre une récompense aux élèves de Grande Section, qui quittent l'école, le lundi 29 juin 2026 entre 16h30 et 17h30, Salle d'Orléans, Ferme de Monsieur.

C- Bilan des projets scolaires et les différentes manifestations :

Le prix littéraire sur le thème du « respect du corps » ainsi que la Fête du Jeu se sont bien déroulés et ces deux projets inscrits au projet d'école, seront reconduits l'année prochaine. Le Thème du prix littéraire n'a pas encore été défini.

Le projet « parcours artistique et littéraire » a été mené tout au long de l'année par les différentes classes. Les livrets du parcours seront communiqués aux familles et devront être rapportés avant la fin de l'année scolaire car c'est un projet qui suit les élèves tout au long du cycle. Seuls les élèves de GS pourront garder le livret définitivement.

Projet découverte du spectacle vivant : projet danse avec Mme Rech Leroux

Les élèves de l'école ont eu la joie de découvrir ou de poursuivre la découverte de la danse avec notre intervenante, Mme Rech Leroux.

La collaboration avec Mme Rech Leroux se poursuivra en principe l'année prochaine.

Le nouveau projet débutera après les vacances d'automne, comme les années précédentes.

D- Nouveaux programmes et nouveau Carnet de réussites

Suite aux changements dans les programmes de l'école maternelle, l'équipe enseignante a élaboré un nouveau carnet de réussites qui sera communiqué aux parents à partir de cette semaine selon les classes.

E- Sorties scolaires et fête de fin d'année.

Fête de fin d'année :

Dans le cadre de la collaboration avec Madame Rech Leroux les élèves ont travaillé des chorégraphies sur le thème des animaux.

Ces chorégraphies seront présentées au public des familles le vendredi 19 juin 2025 lors de la fête de fin d'année.

Les danses seront suivies de la chorale d'école qui présentera plusieurs extraits de comptines traditionnelles.

Le spectacle de l'école sera suivi d'un temps festif organisé par les parents d'élèves.

La fête aura lieu au Parc Beauséjour, privatisé pour la circonstance par la municipalité.

Les élèves iront faire une répétition générale sur place, le jeudi 18 et le vendredi 19 juin au matin. Le parc sera également privatisé pour ces répétitions.

Une communication concernant la fête a été adressée aux familles. Il leur a été expressément rappelé que leurs enfants étaient sous leur entière responsabilité tout au long de l'événement et qu'une surveillance accrue était indispensable.

Il est décidé que les portes du Parc Beauséjour seront fermées à partir de 19h00. Les enfants sont attendus à partir de 18h30 avec leurs parents. Un rappel des horaires a été fait aux parents via Beneylu.

Les sorties seront autorisées à la fin du spectacle soit à partir de 20h00.

La question est posée du maintien de la fête si le département passe en vigilance orange canicule.

Après discussion, il est convenu qu'une décision sera prise par l'équipe enseignante le jeudi 18 juin en fonction de l'évolution de la situation. La fête sera annulée s'il y a vigilance orange et les élèves seront filmés. Les vidéos seront transmises aux parents.

Sortie scolaire :

Les élèves se rendront le mardi 23 juin à Parrot World pour une visite du parc animalier tout au long de la journée et un pique-nique sur place.

La question du maintien de la sortie se pose également. Après discussion, il est décidé que la sortie sera aussi annulée en cas de vigilance orange.

F- Elections des représentants de parents d'élèves 2026.

Chaque année, se tiennent, à quelques semaines de la rentrée, les élections des représentants de parents d'élèves.

Les 5 dernières années, le vote a été effectué uniquement par correspondance et tout s'est déroulé au mieux.

Une communication des services de l'éducation nationale a été faite pour le vote électronique via l'ENT de

l'éducation nationale. Mme Andlauer craint que cela ne soit très compliqué eu égard aux problèmes récurrents que rencontre la plateforme. Certains parents ne sont par ailleurs, toujours pas connectés. Certaines n'y parviennent pas. D'autres refusent.

Mme Andlauer demande au Conseil d'Ecole s'il est favorable à la tenue des élections des représentants de parents d'élèves 2026 uniquement via un vote par correspondance comme les 5 années précédentes.

Le Conseil d'école y est favorable.

Mme Andlauer invite les parents délégués à passer dans les classes lors des réunions de rentrée afin d'expliquer le rôle des représentants des parents d'élèves et l'importance du vote.

3 - Finances

A- Coopérative scolaire

Résumé de l'année scolaire 2025-2026 :

Les entrées d'argent :

- Participation des parents : 4438 euros
- Photo de classe : 1275 euros

Soit un total de 5713 euros

Les dépenses :

- 1750 euros pour les achats divers des classes et de l'école : matériel d'art visuel, goûters, jeux de classes, élevages, plantations, jouets
- 720 euros de spectacle
- 480 euros de frais OCCE et banque
- 135 euros pour la SACEM
- 210 euros pour les œuvres du prix littéraire
- 2035 euros de sortie de fin d'année (Parrot World)

Soit un total de : 5330 euros

Nous avons donc un solde positif sur l'année scolaire d'environ 380 euros.

Ces chiffres seront communiqués aux parents d'élèves lors des réunions de début d'année.

B- Budget mairie

Il a été voté :

- 6109 euros pour les fournitures scolaires
- 5100 euros pour le projet danse.
- 3500 euros pour les transports

4 – Travaux

Travaux courants

Concernant les travaux d'été dans chaque classe, Mme Andlauer enverra un mail au service enfance fin juin. Néanmoins, il est demandé s'il est possible de tondre l'espace vert à l'entrée de l'école avant les vacances.

Projet agrandissement de l'école :

Les classes 1,2 et 3 doivent mettre en cartons le matériel et étiqueter les meubles car des travaux doivent être effectués dans ces classes pendant l'été et les salles doivent être vidées.

L'équipe enseignante demande

- S'il est possible de rajouter un point d'eau dans la nouvelle salle de classe qui se trouvera à l'emplacement de l'ancienne cantine.
- S'il est possible de remplacer la fenêtre qui ne s'ouvre pas de la future salle des maîtres par une porte fenêtre.

La mairie note les demandes et demandera des devis.

5 – Sécurité

A- PPMS :

- Le prochain PPMS unifié sera rédigé en tenant compte de l'agrandissement de l'école et en collaboration avec Mme Darche, directrice du périscolaire, afin d'unifier les procédures d'urgence. Les plans à joindre au PPMS seront effectués en collaboration avec la municipalité.

B- Exercice d'évacuation :

Deux évacuations ont eu lieu : le 31 mars 2026 après le déclenchement de l'alarme suite à un problème survenu sur le chantier puis un deuxième déclenchement suite au « jeu » d'un élève de GS.

Le deuxième exercice d'évacuation a eu lieu le 14 avril 2026. L'évacuation et le regroupement des classes aux différents points de regroupement se sont déroulés sans incident et dans le calme en 1 minute et 59 secondes.

Le troisième exercice d'évacuation a eu lieu mardi 16 juin 2026. Pour cet exercice, ni les enseignants ni les élèves n'étaient prévenus. L'évacuation et le regroupement des classes se sont déroulés dans le calme en moins de 2 minutes.

Suite aux travaux d'agrandissement, la commission de sécurité passera le 22 juillet 2026.

Les parents d'élèves demandent si le jardin sera praticable à la rentrée. La municipalité répond qu'il le sera et qu'il est prévu de planter 7 arbres dans le jardin à l'automne.

L'inauguration de la nouvelle école aura lieu le 5 septembre 2026.

6 - Divers

Concernant la cantine, les parents d'élèves expliquent que les enfants se plaignent de ne pas manger suffisamment.. Ils relèvent également que parfois une composante du repas n'est pas servie et que certains enfants timides n'osent pas demander. La mairie répond que les quantités correspondent aux grammages ministériels.

Concernant les composantes oubliées, Mme Darche explique que ce sont les élèves qui disent ne pas souhaiter telle ou telle composante.

Il est décidé que dorénavant, toutes les composantes du repas seront servies à chaque élève, sans demander, afin d'éviter oublis ou malentendus.

Par ailleurs, les crudités seront servies avec la sauce à part car certains enfants aiment les crudités mais pas la sauce.

CONCLUSION

Mme Andlauer tient à remercier :

- toute l'équipe (professeurs et Atsems) pour leur sérieux et leur implication dans la réalisation des projets de l'école.
- La mairie et toute l'équipe du périscolaire pour les échanges et la collaboration avec les enseignants tout au long de l'année.
- Les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des parents pour leur participation aux événements et leur précieuse collaboration.

Mme Andlauer remercie la municipalité et l'ensemble du conseil d'école pour les échanges sereins et constructifs.

Fin du conseil d'école à 19h45.

Procès verbal établi le 19 juin 2026.

Liliane Andlauer (Directrice)



Mme Naud (secrétaire de séance)

